

Portail des associations mâconnaises

Ce portail internet est réservé aux associations mâconnaises.

Le portail des associations vous permet d'effectuer vos démarches en ligne.

À partir d'un accès personnalisé, vous pouvez :

- > Mettre à jour directement et régulièrement vos données, notamment celles diffusées dans notre [annuaire en ligne \(https://www.macon.fr/macon-et-vous/vie-associative/annuaire-des-associations-maconnaises\)](https://www.macon.fr/macon-et-vous/vie-associative/annuaire-des-associations-maconnaises) ;
- > Effectuer une demande de subvention (si nécessaire, une notice est à votre disposition [ici](#)).

L'accès au portail se fait directement ci-dessous ou en cliquant sur le lien suivant : https://associations.macon.fr/PORTAIL_ASSO (https://associations.macon.fr/PORTAIL_ASSO).

Portail des Associations

Identifiant

Mot de passe

Connexion

[Vous avez oublié votre identifiant ou mot de passe ?](#)

Les associations jouent un rôle essentiel dans la vie de notre ville.

Elles participent au dynamisme, à l'animation de la ville et elles permettent à chacun de s'épanouir.

C'est pourquoi nous avons souhaité mettre en place ce portail internet dédié aux associations mâconnaises.

Son objectif est de faciliter vos démarches en centralisant sur cet espace toutes les demandes que vous pouvez adresser à la ville.

Dans un premier temps, sont disponibles :



[Aide](#)

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art.38 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée) ; pour l'exercer cliquez sur le lien ci-dessous : GMA Consulting [10.0aa 13/07/2023]

[Contactez-nous](#)



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00

Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE